



Parcours Gestion de la paie et du social

Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant



Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Dijon-Auxerre-
Nevers

Présentation

IUT Site de Dijon :

Cette licence professionnelle « Gestion de la Paie et du Social », **proposée uniquement en alternance**, a pour objectif de former en un an des référents dans le domaine de la gestion de la paie et du social capables à terme d'encadrer une équipe.

Objectifs

La Licence répond à plusieurs objectifs qui sont notamment :

- répondre aux besoins des entreprises car elles disposent toutes de cette fonction,
- participer à l'essor économique en proposant une formation en adéquation avec la demande du marché,
- initier le développement d'une filière professionnelle courte « Ressources Humaines » en partenariat avec tous les secteurs de l'économie, notamment l'industrie,
- offrir à des diplômés Bac+2 une diversification à leur orientation en proposant un nouveau cursus attractif, permettant une sortie diplômante et professionnalisée,
- offrir à des diplômés Bac+2, une insertion professionnelle immédiate par l'intermédiaire du **contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**, tout en les formant de façon adéquate vis-à-vis du marché du travail,

- former en 1 an des futurs diplômés référents dans le domaine de la gestion de la paie et du social capables à terme d'encadrer une équipe
- faciliter l'insertion professionnelle des diplômés par une formation, en alternance leur permettant d'être immédiatement opérationnels à l'issue de la licence.
- permettre à des salariés d'entreprises ou à des demandeurs d'emploi d'avoir la possibilité de conceptualiser les savoir et savoir-faire acquis en entreprise et d'avoir une vision globale de leur fonction en mettant en œuvre si nécessaire la validation des acquis d'expériences,
- professionnaliser des formations supérieures dans un contexte européen avec pour objectif prioritaire l'insertion directe dans le monde du travail.

Capacité d'accueil globale : 24 étudiants

Compétences acquises

Compétences sociales

- Établir et gérer les paies et les charges sociales et fiscales
- Assurer les relations avec les organismes sociaux

Compétences juridiques

- Assurer la veille sociale, juridique et économique (droit du travail, droit social, fiscalité)
- Analyser les lois, décrets, conventions collectives
- Établir les contrats de travail

Compétences comptables



- Maîtriser la comptabilité des charges de personnel
- Présenter un tableau de bord social

Compétences informatiques

- Utiliser les logiciels de paie, de gestion des ressources humaines
- Effectuer les télédéclarations

Compétences managériales

- Participer à la gestion des ressources humaines

Organisation

Contrôle des connaissances

Conditions de validation de la licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à chaque compétence structurant le parcours de formation.

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Art. 11

Les parcours de formation sont structurés en unités d'enseignement ou en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de *blocs de connaissances et de compétences*. Sont proposées aux étudiants des progressions pédagogiques adaptées qui prennent en compte leurs acquis antérieurs et leur projet personnel et professionnel. *Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.*

La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement ou des regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de

connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Art. 12

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent. Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Admission

Conditions d'accès

Cette formation est accessible :

- aux titulaires d'un Bac +2 (DUT ou BTS) dans le domaine de la gestion ou ayant validé les 4 semestres d'une licence en gestion. L'étudiant doit avoir trouvé à la rentrée une entreprise dans laquelle réaliser son alternance.
- aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation.,
- aux demandeurs d'emploi sous certaines conditions.

Modalités de candidatures

La sélection est réalisée sur dossier et entretiens éventuels selon les conditions d'accès ou par validation d'acquis ou



équivalence de diplôme en formation continue (s'adresser au service de formation continue de l'université, SEFCA)

Dépôt de candidature sur [e-candidat](#)

Pour en savoir plus sur les sessions et modalités de candidature, consultez le [site web de l'IUT Dijon-Auxerre](#)

Attendus / Pré-requis

L'inscription est effective à la condition de la signature avec une entreprise d'un **contrat de professionnalisation ou d'alternance**. Les procédures de sélection sont de nature pédagogique ; celles de recrutement sont propres aux employeurs. Le recrutement d'un candidat admis pédagogiquement détermine son statut.

Les admissions sont effectives à la date de signature du **contrat de professionnalisation ou d'alternance** dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

Et après

Débouchés professionnels

Les **métiers** visés par cette formation sont :

- Responsable paie et gestion du social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- Responsable des ressources humaines
- Assistant ressources humaines

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Sylvie SIRE

✉ rplpgps@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Rajaa ROYBIER

✉ rplpgps@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Contact scolarité

Roseline FABIANO

✉ gaco-scol@iut-dijon.u-bourgogne.fr

03 80 39 65 19

Campus

📍 Campus de Dijon

En savoir plus

IUT Dijon-Auxerre-Nevers

✉ <https://iutdijon.u-bourgogne.fr>



Programme

Organisation

La formation d'une durée de 455 heures (hors période en entreprise) est effectuée par alternance d'environ une semaine en formation académique pour trois semaines en entreprise.

Les enseignements annualisés sont structurés en trois compétences, composées de ressources et SAé. Les enseignements peuvent se faire sous la forme de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques selon les ressources.

Compétence 1 Maitriser l'environnement juridique, comptable et social

Compétence 2 Participer à la gestion des ressources humaines

Compétence 3 Établir et gérer les paies, les charges sociales et les relations avec les organismes sociaux

Licence professionnelle

SEMESTRE 5 LP GPS

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
C5.1 Maitriser l'environnement juridique, comptable et social	Compétence						10 crédits
C5.2 Participer à la gestion des ressources humaines	Compétence						10 crédits
C5.3 Etablir et gérer les paies, les charges sociales et les relations avec les organismes sociaux	Compétence						10 crédits
R5.1-01 Droit du travail individuel	Ressource	17,5h					
R5.1-02 Droit du travail collectif	Ressource	14h					
R5.1-03 Droit de la protection sociale	Ressource	17,5h					
R5.1-04 Mise à niveau comptabilité	Ressource	7h					
R5.1-05 Comptabilité approfondie des charges de personnel	Ressource	10,5h					
R5.1-06 Révision comptable	Ressource	3,5h					
R5.1-07 Déontologie des métiers	Ressource	3,5h					
R5.2-01 Economie du travail et économie des RH	Ressource	14h					
R5.2-02 Secteur public	Ressource	3,5h					
R5.2-03 Organisation et gestion des RH	Ressource	17,5h					
R5.2-04 Evolution de la masse salariale et tableau de bord	Ressource	7h					
R5.2-05 Management de l'organisation	Ressource	7h					
R5.2-06 Communication des ressources humaines	Ressource	7h					



R5.2-07 Anglais appliqué aux ressources humaines	Ressource 10,5h
R5.3-01 La paie dans le système d'information de l'organisation	Ressource 7h
R5.3-02 La paie et les éléments complémentaires de rémunération	Ressource 28h
R5.3-03 Le tableur appliqué à la paie et aux RH	Ressource 14h
R5.3-04 Les paies spécifiques	Ressource 21h
R5.3-05 Les traitements et déclarations des charges sociales et fiscales des salaires	Ressource 10,5h
S5.4-01 Management de projet	Ressource 7h
S5.4-02 Evaluation alternance	Ressource
S5.4-03 Projet et mémoire	Ressource

SEMESTRE 6 LP GPS